

LETTRE

D'INFORMATION

N°1 - Février 2025

Projets agrivoltaïques DE COMMER ET MOULAY

Le mot des porteurs de projet

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe de Verso Energy est heureuse de vous présenter les projets agrivoltaïques à l'étude sur les communes de Commer et Moulay. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec les agriculteurs et les élus pour offrir au territoire des projets cohérents et positifs pour tous.

Nous vous donnons **rendez-vous les mercredi 26 et jeudi 27 février 2025** pour vous présenter ces projets en détail. Lors des forums, nous vous inviterons à participer pour discuter des **projets et de leurs enjeux** ainsi que des **différentes opportunités** de ceux-ci. Nous aborderons également les différentes **mesures d'accompagnement** possibles.

Nous espérons vous voir nombreux. En attendant, nous vous laissons découvrir les premiers éléments du projet !

À très bientôt,

L'équipe de Verso Energy



Marco CAPUTO
Chef de projet
Prestataire pour Verso Energy



Mickaël BOCANDÉ
Responsable territorial



Maria CANDAMIL
Chef de projet

Vous êtes conviés à deux **FORUMS D'INFORMATION**

Format portes ouvertes : venez et repartez quand vous voulez !

À Commer

Mercredi 26 février 2025 | **Entre 17h et 20h** | **Mairie de Commer**

À Moulay

Jeudi 27 février 2025 | **Entre 17h et 20h** | **Mairie de Moulay**



Les projets agrivoltaïques

Les chiffres clefs

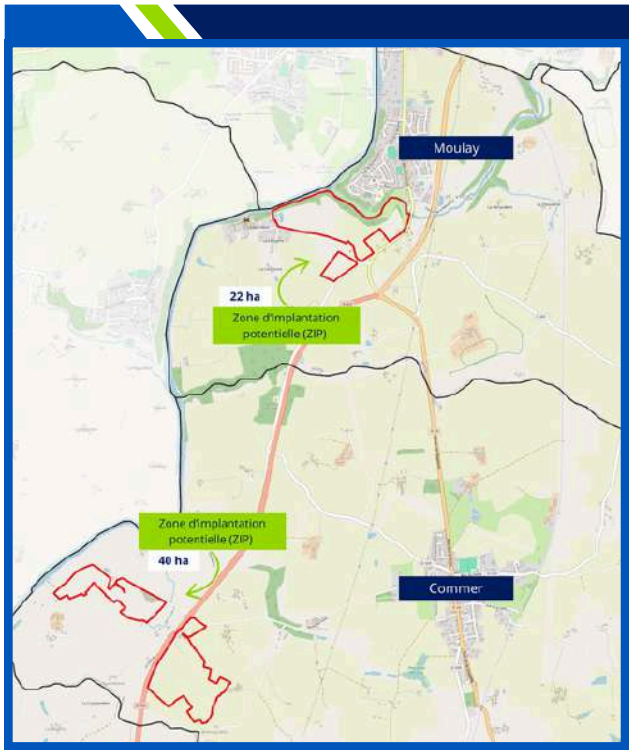
Commer

40 hectares
de ZIP (Zone d'Implantation potentielle)

17 MWc
de puissance prévue

9 985
foyers alimentés

Mi 2025
Un dépôt commun prévu



Moulay

22 hectares
de ZIP (Zone d'Implantation potentielle)

10 MWc
de puissance prévue

5 875
foyers alimentés

Mi 2025
Un dépôt commun prévu

Un projet agricole commun

Des cultures de blé, colza, maïs et orge sous les panneaux photovoltaïques, leur apportant ombre et régulation des variations de températures.

Les deux zones projets appartiennent au même propriétaire et aux mêmes exploitants. Un projet adapté à leurs pratiques agricoles est en cours de définition avec eux !

Qui est Verso Energy ?

Verso Energy regroupe plus de 50 collaborateurs, à Paris et en région, pour accompagner les projets de territoire. L'entreprise développe des projets solaires, hydrogènes, carburants de synthèse et stockage par batterie.

Verso Energy contribue activement à écrire cette nouvelle page de la transition énergétique.

VERSO energy

La démarche de concertation

Verso Energy a à cœur la prise en compte des besoins et des préoccupations spécifiques des habitants et acteurs des communes pour favoriser une intégration harmonieuse de ses projets agricoles et énergétiques sur le territoire.

Pour cela, une démarche de concertation est mise en place jusqu'au dépôt des projets, avec l'appui d'une agence spécialisée.

Nous vous donnons rendez-vous en février pour deux forums d'information !



Au programme :
La présentation des deux projets, les premiers résultats d'études et toutes les réponses à vos questions !

Des boissons vous seront proposées tout au long des forums !

Mercredi 26 février 2025

Entre 17h et 20h

Mairie de Commer

Jeudi 27 février 2025

Entre 17h et 20h

Mairie de Moulay

Format portes ouvertes : venez quand vous voulez !



La démarche est également en ligne !

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site Internet dédié !



projetagrivoltaique-commer-moulay.fr

Sur ce site, vous pouvez :

- **Retrouver toutes les informations sur la démarche de concertation ;**
- **Vous informer sur l'agrivoltaïsme et les projets ;**
- **Echangez et posez vos questions sur le fil de discussion.**

Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

L'agrivoltaïsme est un outil à vocation agricole qui **permet de pérenniser les exploitations, d'apporter un service à la culture et de produire de l'énergie renouvelable**. Cette pratique **combine des activités agricoles avec la production d'énergie solaire photovoltaïque** sur une même surface. Cela se traduit par l'installation de panneaux solaires au-dessus des cultures ou des pâturages, créant une synergie entre les deux activités. Les panneaux peuvent par exemple protéger les cultures des intempéries.

Quelle activité agricole sera exercée sur ces projets ?

Nous sommes sur des parcelles en grandes cultures. Les projets agrivoltaïques permettront de **limiter l'évapotranspiration des plantes**, les protéger face aux aléas climatiques, et améliorer les capacités hydriques du sol.



Qu'apporteront ces projets au territoire ?

Outre la participation de ces projets aux enjeux de transition énergétique nationaux, les installations agrivoltaïques peuvent être bénéfiques pour le territoire. En effet, elles **soutiennent les productions agricoles locales** en garantissant un revenu durable aux agriculteurs. Ces projets peuvent également appuyer le **développement de projets d'aménagements locaux pour améliorer le confort de vie des habitants** ! Les réflexions sont en cours pour déterminer de quelles manières Verso Energy peut agir au mieux à ce sujet.

Qu'en est-il du recyclage des panneaux ?

Depuis 2012, l**e recyclage des éléments d'un parc est obligatoire**. Son financement est assuré par le développeur, via une écotaxe. SOREN, entreprise en charge de la collecte, du recyclage et de la réutilisation des panneaux en France, estime un **taux moyen de revalorisation des panneaux à 94%**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la foire aux questions du site Internet du projet !

Lettre imprimée sur du papier recyclé – Ne pas jeter sur la voie publique Impression: Printstart - 55 Rue de Montreuil, 75011 Paris